

## R2 GEL

### ANTI RONGEURS



- ✓ *Excellente adhérence*
- ✓ *Protection durable*
- ✓ *Sans odeur*
- ✓ *Résistant contre les variations élevées de température (-30°C à +250°C)*
- ✓ *Résiste aux influences météorologiques, aux acides et bases faibles*
- ✓ *Jet dirigé*

#### UTILISATION :

Spray transparent à excellente adhérence à la prévention de dommages aux câblages et canalisations causés par des rongeurs. Grâce à la formation de la couche de protection spéciale et collante les rongeurs éviteront le support traité.

Par sa composition spéciale **R2 GEL** s'utilise également sur des pièces mobiles.

**R2 GEL** est inodore et donne une protection longue durée. **R2 GEL** est résistant aux conditions atmosphériques, aux acides dilués et aux lessives.

#### MODE D'EMPLOI :

Laisser la bombe à température ambiante.

Température d'application comprise entre 5 et 30°C.

Secouer la bombe pendant 2 minutes avant utilisation.

Avant application du produit, nettoyer soigneusement le compartiment moteur, puis appliquer **R2 GEL** en quantité suffisante sur les pièces en caoutchouc ou plastique dans le compartiment moteur à traiter et laisser à l'air libre pendant 5 minutes au minimum.

Pour garantir une protection durable, il est recommandé de renouveler l'application tous les 2 mois.

Après une attaque de nuisibles, il est impératif de procéder à un lavage du moteur avant l'application de **R2 GEL**.

#### CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Base : polyalphaoléfine - Coloris : transparent - Odeur : sans odeur - Aspect : collant.

Poids spécifique à 20°C : 0,89 g/ml - Coefficient de pulvérisation : 2,0 g/sec.

Pression de vapeur à 20°C : 3 à 4 bars - Indice de viscosité de la substance active : 145.

Conservation/stockage : 10 ans pour un stockage conforme (=10°C - 25°C, humidité relative max. de 60 %).

Environnement et réglementation : Respect de l'environnement : 100% exempts de métaux lourds et utilisent des propulseurs garantis sans HCFC. Les capuchons et les emballages sont issus de matériaux recyclés.

Traitement des déchets : Seuls les aérosols vides doivent être portés au recyclage. Les contenants non vides doivent être apportés dans un centre de collecte spécifique.

Étiquetage réglementaire : Respecte les dispositions en matière d'étiquetage prévues par la Directive 1999/45/EG.

R2 GEL correspond au TRGS 200 et TRG 300 ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.



Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.

# HAPIE

ZAC Croix Saint-Claude - 6, rue de l'Épinette 77340 PONTAULT COMBAULT  
Tél. 01 64 43 83 34 - Fax 01 64 43 83 42 - E.mail : [hapie@hapie.net](mailto:hapie@hapie.net) - Site internet : [www.hapie.net](http://www.hapie.net)

S.A. au capital de 358.255 € - SIRET 383 704 954 00023 APE : 4644Z